Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international, sur l'utilisation d'armes chimiques à Alep en Syrie, à Paris le 11 août 2016.

2016-08-11

La France est préoccupée par les informations faisant état d'une nouvelle attaque chimique qui serait intervenue dans la ville d'Alep le 10 août, qui aurait coûté la vie à quatre personnes et fait des dizaines de blessés. Je condamne avec force toutes les attaques sur la population civile, a fortiori lorsque des armes chimiques sont utilisées.

L'organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a eu l'occasion de confirmer, dans le passé, des attaques au gaz de chlore contre la population syrienne à partir d'hélicoptères dont seules les forces du régime syrien disposent, en violation flagrante du droit international.

Je serai particulièrement attentif aux conclusions des investigations des Nations unies et de l'OIAC qui seront établies à la fin du mois d'août sur des cas avérés d'attaques chimiques en 2014 et 2015.

La tragédie que vit le peuple syrien depuis plus de cinq ans et les attaques ignobles dont il est victime sont le résultat de l'attitude cynique du régime et de ses soutiens qui empêchent en Syrie toute solution politique. Avec près de 300.000 morts, ce calvaire n'a que trop duré.

La France appelle à une cessation, immédiate, des hostilités, qui seule rendra possible la reprise, sans délai, des négociations dans un véritable esprit de responsabilité.Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 16 août 2016

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/200185-declaration-de-m-jean-marc-ayrault-ministre-des-affaires-etrangeres-et